



Ligue de vol libre de la Réunion
Affiliation FFVL : n° 11000
Agrément jeunesse et sport : 1/02846
N° SIRET : 404 435 190 00032

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE LA LVLRL DU JEUDI 09 MARS 2017

Présents : Patrick Moal, Corinne Galidie, Sylvie Jarlier, Pascal Delattre, Thierry Martin, Denis Delouche, Virginie Ducable, Daniel Dijoux, JP Laurent, Laurent Vitalis, Sébastien Bouchard, Noël Carle, Hélène Breguet, Jean René Etheve, Sébastien Coupy, Jérôme Canaud, François Lauri, William Bitard (RRF)

Absents excusés avec pouvoir : Elsa Dreyfus (hors département) pouvoir à P.Moal

➤ Ordre du jour :

- ➔ Accueil des nouveaux membres du CD
- ➔ Élection du nouveau bureau
- ➔ Charte de courtoisie et correction et rappel de la réglementation du fonctionnement du CD
- ➔ Commissions
- ➔ Validation des montants des formations fédérales
- ➔ PSC1
- ➔ Défraiement des moniteurs fédéraux intervenant sur les formations fédérales
- ➔ Utilisation des chariots Handicares
- ➔ Informations diverses

➤ Accueil des nouveaux membres du CD

P.Moal accueille les membres du CD et les félicite

➤ Élection du nouveau bureau

Il est rappelé le but du bureau et le rôle de chacun.

Pour le vice président, il doit être capable de remplacer le Président lorsque celui ci est absent en particulier auprès des instances (Région, IRT, Conseil Général...)

Pour le poste de trésorier : Sylvie explique le travail de son poste :

Gestion de la navette (l'envoyer au garage si besoin) et des employés avec les feuilles de paies, récupérer les fiches hebdomadaires des employés avec les tickets et l'argent.

Faire les entrées et sorties d'argent

Faire les dossiers CNDS (le travail le plus chronophage)

Pour Sylvie il serait bien d'avoir 3 personnes 1 trésorier et 2 trésoriers adjoints

Il est demandé aux membres si quelqu'un serait intéressé pour le poste de Vice Président, aucun candidat donc nous n'aurons pas de Vice Président.

Il est demandé aux membres si quelqu'un serait intéressé pour le poste de secrétaire, aucun candidat, C.Galide pose donc sa candidature. Un vote à main levé (après demande aux membres si ils désiraient un vote à bulletins secrets) est effectué.

Contre : 0 Abstention : 0 pour : 18



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
Partenaire officiel kite

Corinne Galidie est donc élue à l'unanimité au poste de secrétaire.

Elle demande si quelqu'un désire être secrétaire adjoint, pas de candidat.

Il est demandé aux membres si quelqu'un serait intéressé pour le poste de trésorier, aucun candidat, S.Jarlier pose sa candidature. Un vote est effectué à main levée

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

Sylvie Jarlier est donc élue à l'unanimité au poste de trésorière.

Sylvie demande qu'une commission finance soit mise en place pour la seconder, si tel n'est pas le cas elle démissionnera de son poste de trésorière.

➤ **Charte de courtoisie et correction et rappel de la réglementation du fonctionnement du CD**

Information et petit rappel pour les anciens des modalités du comité directeur.

- Les membres du comité directeur doivent relire déjà dans un premier temps l'article 8 des statuts: *le comité directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins des ses membres sont physiquement présents. Pour les votes effectués en séance, chaque membre présent ne peut disposer que d'un pouvoir.(...)Tout membres du Cd qui aura sans motif réputé valable, été absent à trois séances consécutives pourra être considéré comme démissionnaire.*

- Courtoisie et confidentialité: Rappel du CD du 22 juin 2016

S'il y a des différents entre personnes, ceux-ci doivent « être réglés entre 4 yeux » et non lors d'un CD. Règle de savoir vivre, « pas de la di la fe »

Pour la confidentialité : les membres du CD ne doivent pas dire dès le lendemain ce qui s'est dit lors du CD, ils attendront la diffusion du compte rendu (qui sera diffusé plus rapidement) Le CR est diffusé dans un premier temps aux membres du CD qui doivent en faire les modifications si nécessaires, et 72h après aux clubs....Délai d'une semaine

Des discussions non formalisées au compte-rendu doivent rester internes au CD. Elles ne sont pas de valeurs sûres et peuvent se retourner contre nos projets.

Pascal Delattre déclare ne pas être tenu par cette « charte de confidentialité », qui était de mise apparemment dans l'ancien CD de Ligue. Ce qui s'écrit ou ce qui se dit lors des CD engage les personnes qui tiennent ou écrivent ces propos, notamment s'il s'agit de propos malveillants (comme cela s'est produit l'an passé). La courtoisie et le savoir vivre ne sont pas l'apanage du CD de Ligue ou à fortiori d'un membre du bureau. Le fonctionnement du CD doit être le plus transparent possible et les membres du CD n'ont rien à « cacher » aux clubs ou aux licenciés.

➤ **Commissions :**

Elles seront libres au quotidien mais bien sûr dans un cadre défini ;

Plusieurs commissions fonctionnent très bien et ne seront pas modifiées :

- Com. Formation : L'équipe de formation a été mise en place en début d'année. Le RRF, F. Lauri et J.Canaud en font partie. Ce sont les formateurs qui décident en fonction des directives de la FFVL.

P. Delattre propose de faire 2 réunions par an avec tous les DTE des clubs écoles et écoles FFVL et le RRF, il propose aussi 2 réunions avec le président/bureau et les présidents de clubs.

Sebastien BOUCHARD demande à ce que les utilisateurs des formations soient représentés, consultés et partie prenante dans la commission. de plus il demande à ce que soit financé sur fond propre de la LVLR, au même titre que les entraînements compétitions, des entraînements au passage de diplômes (BPC entre autres)

- Com. Compétition : Tous les compétiteurs font partie de cette commission P.Vrel gère le trésorerie, N.Carle les articles et K.Gassab les points des compétiteurs.

S.Bouchard demande que les compétiteurs débutants soient un peu plus aidés, Noel répond que lors de la dernière compétition il est allé voir les nouveaux. Un nouveau compétiteur devrait avoir un parrain.

- Com. Jeune : D.Dijoux propose d'aider L.Vitalis dans cette commission
- Com. Madagascar : Les représentants sont P.Delattre, F.Lauri et J.Aulet.

Commissions à restructurer et définir :

- Com.Site :

Cette commission doit avoir une représentation zonale (comme précédemment établi)

Un appel aux volontaires va être diffusé à tous les licenciés.

P.Delattre est volontaire pour les sites de l'ouest(st leu) et M. Beraud pour ceux du nord.

P.Delattre se propose aussi comme Responsable référent de cette commission. Il demande à récupérer « les archives récentes » de la commission sites.

Il est rappelé que tout responsable de com ne peut engager la ligue auprès des institutions.



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
Partenaire officiel kite

F.Lauri demande que pour les problèmes des sites de St Leu (en particulier Kélonia) , les OBLAS soient représentés par les professionnels élus de la ligue lors des réunions.

T.Martin propose de mettre à jour les sites (coordonnées gps) au niveau de la FFVL

- **Com.Communication :**

C'est une com très importante, actuellement la ligue a de très gros problème de communication et cela est préjudiciable pour la réussite de la ligue.

Un appel à candidature va être effectué.

V.Ducable est volontaire, elle va préparer une feuille de route qui sera validé par le Cd

Pour la gestion du site internet Karim est volontaire, d'après Virginie il est préférable qu'une seule personne puisse poster les info sur le site internet car il faut la même typo pour que celui ci soit agréable à vivre.

W.Bitard continuera à gérer Facebook

C.Galidie continuera la médiation sur le site sympa (infoLVLR et Forum LVLR)

Création de nouvelles commissions :

- Com . Financière
- Com Accro (discipline qui va se développer à la Réunion)

➤ **Validation des montants des formations fédérales**

W.Bitard présente un bilan de la formation BPC (cf pièce jointe)

Un nouveau règlement pour le BPC est fait par la FFVL.

Tarif du BPC : 50€ pour la pratique et la théorie, si le pilote n'obtient pas la théorie il peut revenir sur les prochaines sessions du calendrier et la repasser sans surcoût, pour repasser la pratique il devra payer de nouveau 50€.

Validation des montants des formations fédérales :

QBI : Prefo 50€ et 500 € QBI (4 pers minimum)

Accompagnateur : 150€ (4 pers minimum)

Animateur : 100€ (4 pers minimum)

BPC : 50€

Mise au vote des tarifications :

Contre:1 Abstention:1 Pour : 16

Validation des tarifs des formations fédérales.

➤ **PSC1**

La ligue va organiser cette formation pour pouvoir faire baisser le coût. Le participant paiera la totalité.

Les sessions seront organisées avec un minimum de 6 pers et jusqu'à 10 pers.

Cette formation sera ouverte à tous les licenciés.

➤ **Défraiement des moniteurs fédéraux intervenant sur les formations fédérales.**

Certaines formations sont réalisées avec un moniteur fédéral qui ne peut être rémunéré.

Il sera défrayé sur note de frais.

➤ **Utilisation des chariots Handicaps**

S.Coupy demande qui peut utilisé les chariots handicaps, C.Galidie lui réponds qu'il faut obligatoirement etre licencié LVLR et avoir la formation handicap. Il demande si un licencié LVLR non pratiquant peut les utiliser. N'ayant pas pensé à cette éventualité il est mis au vote que le pilote doit être licencié pratiquant.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

➤ **Informations diverses**

L'IRT a envoyé une demande pour valorisé une 1/2 journée avec Mr JB Chandelier, il est proposé par le CD après discussion de faire une 1/2 journée de gonflage (à Pierrefonds par exemple si les conditions aérologiques sont favorables) ce qui sera très visuel et formateur pour les pilotes locaux intéressés.

Pour autre information, L'IRT risque à terme de ne plus financer certains loyer de certains sites.

Comme d'habitude il est tard Fin de séance à 21h00

La secrétaire



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
Partenaire officiel kite



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
par EDF ENERGIE
Partenaire officiel kite